

## Travaux de rénovation thermique de la Bibliothèque

En préambule, les élus adoptent à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du lundi 25 mars 2019.

### Finances,

*M. Jean-Paul Le Nan, Adjoint au Maire, rapporteur de la Commission*

Une décision modificative budgétaire est votée pour équilibrer une opération d'ordre sur l'amortissements des frais issus du transfert de la Zone Artisanale de Trievin pour 4.800 Euros.

### Aménagement du Bourg, Urbanisme et Bâtiments Non-Sportifs

*M. Gilbert Miossec, Adjoint au Maire, rapporteur de la Commission*

Un dossier de demande de subvention au titre du Produit des Amendes de Police est décidé par les élus, portant sur le projet de mise en sécurité piétons-cyclistes-automobilistes rue du Plan d'Eau. Pour information, 6.509 Euros ont été perçus en 2018. 50 % des travaux, soit 19.443 €, sont demandés dans le cadre du financement de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local – DSIL – pour participer à la réalisation des travaux de rénovation thermique de la Bibliothèque.

Le cabinet TLPA de Brest est missionné pour dresser un cahier des charges permettant sur 2020 des aménagement en centre-bourg, pour 19.950 €.H.T. Les travaux effectués ces dernières années autour du centre-bourg sont rappelés, à savoir : rue Bel Air, rue du Stade, rue du Guéven, Place du 18 juin, rue des Ajoncs d'Or, route de Morlaix, rue du Plan d'Eau sur 2019, logements HLM Résidence du Parc.

Les élus se retrouveront le jeudi 9 mai en Commission avec le cabinet TLPA à ce sujet.

Rue du Guéven, renouvellement des eaux usées et eau potable : la consultation est en cours avec une remise des offres pour le 13 mai 2019.

### Action Culturelle, Bâtiment et Espaces de Sports et de Loisirs

*M. Jean-Paul Le Nan, Adjoint au Maire, rapporteur de la Commission*

Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage est signée pour 4.200 €.H.T. avec Sport Concept pour contrôler la réalisation du terrain synthétique de Bel Air.

Des travaux en enrobés sont programmés très prochainement sur le stationnement sud de la salle de sports de Bel Air et au plan d'eau.

### Jurés d'Assises

6 personnes sont tirées au sort à partir de la liste électorale pour figurer sur la liste 2020 des potentiels Jurés d'Assise, soit :

Postec Christian, rue du Château d'eau

Sarah Méar, Créach Loum

Marie Paule Demeillat, 26, rue Capitaine de Menou

Marie-Hélène Kerriou, Keroumen

Jacqueline Simon, Prat A Land

Denise Gallic, rue du Guéven

### **Environnement et Espace Rural**

*M. Martial Cadiou, Adjoint au Maire, rapporteur de la Commission*

Une aliénation d'un délaissé communal à « Kerziolou » est actée, moyennant 1 €. du m<sup>2</sup> et des frais de géomètre et notaire à la charge du demandeur.

Les travaux routiers sont effectués sur Bourgaden-Guenfrouit-Kergonan, Kergravan, Quilliguien dans le cadre du marché à bons de commande.

Jeudi 2 mai est installé l'appareil à ultra-sons au plan d'eau de Lanorgant pour lutter contre les cyanobactéries par l'entreprise Taso.

### **Enfance et Affaires Scolaires**

*Mme Marie-Christine Pichon, Adjointe au Maire, rapporteur de la Commission*

Un exercice d'évacuation incendie s'est tenu pendant les vacances scolaires à la Maison de l'Enfance.

Un lieu d'accueil Enfant- Parent se tiendra un samedi par mois dans deux secteurs nord et sud de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau.

Le 14 mai se tient une nouvelle réunion du Comité de Pilotage du Plan Educatif Local.

### **Vie Associative et Animations**

8 sacs de 100 litres ont été ramassés par les marcheurs du club des Foulées Plouvornéennes dans le cadre d'une marche effectuée samedi dernier 27 avril, sur le bourg et en campagne.

---

Prochaine réunion de Conseil Municipal fixée le lundi 3 juin 2019 à 19 h en Mairie.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>Date de convocation :</b> Lundi 22 avril 2019	Le lundi vingt-neuf avril deux mil dix-neuf, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire
<b>Membres :</b>  <i>En exercice :</i> 22 <i>Présents :</i> 20 <i>Votants :</i> 21* <i>Pour :</i> 21* <i>Abstention :</i> 0 <i>*Pouvoir de N. Crenn à M.C. Pichon</i>	<u><i>Etaient présents :</i></u> PALUT François, BOULAIRE Véronique, COMBOT Estelle, JUDEAU Mariannick, LE GOFF Isabelle, NENEZ Marie-France, PAGE Hélène, PICHON Marie-Christine, STEPHAN Brigitte, LE NAN Jean-Paul, CADIOU Martial, MIOSSEC Gilbert, FLOCH André, ALLAIN Michel, BODERIOU Grégory, BRAS Philippe, LERROL Nicolas, LE SCANF David, PHILIP Stéphane, THEPAUT Jean-Michel.
<b>Délibération N° :</b> 2019 04 01	<u><i>Absents excusés :</i></u> Nadia CRENN, Anne-Hélène MARC  <u><i>Secrétaire de séance :</i></u> Grégory BODERIOU

**Objet :** **Décision modificative avec virement de crédits**

*Monsieur Jean-Paul LE NAN, Adjoint au Maire en charge des « Finances Communales »,*

EXPOSE la nécessité de procéder à un virement de crédits en section d'investissement pour permettre un équilibre des opérations d'ordre avec la section de fonctionnement.

Il se présente comme suit :

<b>Crédits à ouvrir : Section d'investissement, sens Recettes</b>		
2804151 - 040	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériels et études	78,00
<b>Crédits à réduire : Section d'investissement, sens Recettes</b>		
10222-10	FCTVA	78,00

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents*

DECIDENT d'accepter le virement de crédits tel que présenté.

CHARGENT Monsieur le Maire de faire procéder à l'opération et d'en informer les services de la Perception de Landivisiau et toute autre autorité concernée.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 29 avril 2019.

***François PALUT, Maire de PLOUVORN***

Envoyé en préfecture le 30/04/2019

Reçu en préfecture le 30/04/2019

Affiché le

ID : 029-212902100-20190429-DELIB20190401-DE

*Le Directeur Général des Services, Emmanuel LE BIHAN*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>Date de convocation :</b> Lundi 22 avril 2019	Le lundi vingt-neuf avril deux mil dix-neuf, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire
<b>Membres :</b>  <i>En exercice :</i> 22 <i>Présents :</i> 20 <i>Votants :</i> 21* <i>Pour :</i> 21* <i>Abstention :</i> 0 <small>*Pouvoir de N. Crenn à M.C. Pichon</small>	<i>Etaient présents :</i> PALUT François, BOULAIRE Véronique, COMBOT Estelle, JUDEAU Mariannick, LE GOFF Isabelle, NENEZ Marie-France, PAGE Hélène, PICHON Marie-Christine, STEPHAN Brigitte, LE NAN Jean-Paul, CADIOU Martial, MIOSSEC Gilbert, FLOCH André, ALLAIN Michel, BODERIOU Grégory, BRAS Philippe, LERROL Nicolas, LE SCANF David, PHILIP Stéphane, THEPAUT Jean-Michel.
<b>Délibération N° :</b> 2019 04 02	<i>Absents excusés :</i> Nadia CRENN, Anne-Hélène MARC  <i>Secrétaire de séance :</i> Grégory BODERIOU

**Objet :** **Projet de travaux de mise en accessibilité, partage de la route et apaisement de la vitesse rue du Plan d'Eau**  
**Inscription au programme de financement du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police**

*Monsieur le Maire*

EXPOSE le projet de réalisation de travaux rue du Plan d'Eau pour endiguer le caractère « accidentogène » dans ces quartiers de l'agglomération.

La sécurité des usagers des espaces piétons et routiers est l'axe privilégié pour cette opération. Un trottoir réglementaire et des axes distincts de circulation entre véhicules et cyclistes sont créés pour permettre aux piétons et aux automobilistes de marcher en toute sécurité.

L'accent est porté sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

*Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents*

DECIDENT de retenir cette opération de mise en accessibilité, partage de la route et apaisement de la vitesse rue du Plan d'Eau.

DECIDENT de solliciter le Conseil Départemental du Finistère au titre la répartition du produit des amendes de police. Un dossier de demande de subvention est établi en ce sens.

.../...

.../...

CHARGENT Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à cette affaire.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 29 avril 2019.

***François PALUT, Maire de PLOUVORN***

---

*Certifié exécutoire par transmission électronique  
A la Préfecture de Quimper le mardi 30 avril 2019  
Affiché en Mairie le mardi 30 avril 2019  
Le Directeur Général des Services, Emmanuel LE BIHAN*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>Date de convocation :</b> Lundi 22 avril 2019	Le lundi vingt-neuf avril deux mil dix-neuf, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire
<b>Membres :</b>  <i>En exercice :</i> 22 <i>Présents :</i> 20 <i>Votants :</i> 21* <i>Pour :</i> 21* <i>Abstention :</i> 0 <small>*Pouvoir de N. Crenn à M.C. Pichon</small>	<i>Etaient présents :</i> PALUT François, BOULAIRE Véronique, COMBOT Estelle, JUDEAU Mariannick, LE GOFF Isabelle, NENEZ Marie-France, PAGE Hélène, PICHON Marie-Christine, STEPHAN Brigitte, LE NAN Jean-Paul, CADIOU Martial, MIOSSEC Gilbert, FLOCH André, ALLAIN Michel, BODERIOU Grégory, BRAS Philippe, LERROL Nicolas, LE SCANF David, PHILIP Stéphane, THEPAUT Jean-Michel.
<b>Délibération N° :</b> 2019 04 03	<i>Absents excusés :</i> Nadia CRENN, Anne-Hélène MARC  <i>Secrétaire de séance :</i> Grégory BODERIOU

**Objet : Etude d'aménagement du bourg de la commune**

*Monsieur Gilbert Miossec, Adjoint au Maire, Rapporteur de la Commission « Aménagement du Bourg-Urbanisme-Bâtiments Non-Sportifs », réunie en Mairie mercredi 23 avril 2019*

EXPOSE la nécessité de missionner un cabinet d'étude pour réfléchir à un aménagement pertinent, harmonieux et cohérent du centre-bourg.

Il s'agit d'établir un cahier des charges utiles pour lancer une consultation de maîtrise d'œuvre.

*Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents*

DECIDENT de retenir la proposition de l'entreprise TLPA Tristan La Prairie Architectes de Brest.

CHARGENT Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à cette affaire.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 29 avril 2019.

***François PALUT, Maire de PLOUVORN***

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>Date de convocation :</b>  Lundi 22 avril 2019	Le lundi vingt-neuf avril deux mil dix-neuf, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire
<b>Membres :</b>  <i>En exercice :</i> 22 <i>Présents :</i> 20 <i>Votants :</i> 21* <i>Pour :</i> 21* <i>Abstention :</i> 0 <small>*Pouvoir de N. Crenn à M.C. Pichon</small>	<i>Etaient présents :</i> PALUT François, PICHON Marie-Christine, BOULAIRE Véronique, COMBOT Estelle, JUDEAU Mariannick, LE GOFF Isabelle, NENEZ Marie-France, PAGE Hélène, STEPHAN Brigitte, LE NAN Jean-Paul, CADIOU Martial, MIOSSEC Gilbert, ALLAIN Michel, BODERIOU Grégory, BRAS Philippe, FLOCH André, LERROL Nicolas, LE SCANF David, PHILIP Stéphane, THEPAUT Jean-Michel.
<b>Délibération N° :</b>  2019 04 04	<i>Absent excusé :</i> Nadia CRENN, Anne-Hélène MARC  <i>Secrétaire de séance :</i> David LE SCANF

**Objet :        Rénovation thermique du bâtiment de la Bibliothèque**

*Monsieur Gilbert Miossec, Adjoint au Maire rapporteur de la Commission « Aménagement du Bourg – Urbanisme – Bâtiments Non-Sportifs » réunie le jeudi 25 avril 2019*

EXPOSE la nécessité d'entreprendre des travaux d'économie d'énergie de la Bibliothèque en effectuant une rénovation thermique. Les occupants se plaignent en effet, à juste titre, de déperditions de chaleur durant les heures de la journée occupée par les permanences et formations dispensés dans ce bâtiment public.

PRECISE que la commune de Plouvorn adhère depuis novembre 2014 à l'association Héol, agence locale du Climat et de l'Energie du Pays de Morlaix. Dans le cas présent, elle prescrit des travaux d'isolation et de changement des équipements de chauffage et des menuiseries extérieures.

.../...



.../...

PROPOSE de consulter des entreprises spécialisées, dûment agréées aux normes de construction actuelle en matière de travaux d'économie d'énergie et incluant dans leurs offres les rendements prescrits par l'Association Héol.

*Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité*

ACCEPTENT d'inscrire les travaux d'isolation par l'extérieur de la Bibliothèque sur le budget primitif 2019.

DECIDENT de retenir les entreprises suivantes pour effectuer les travaux de rénovation thermique, à savoir :

Chauffage-VMC-Eclairage intérieur : Ets Le Scanf de Plouvorn

Isolation des combles : Menuiserie Ollivier de Plouvorn

Menuiseries extérieures : Menuiserie Ollivier de Plouvorn

Ravalement extérieur : Ets Udo Déco de Plouvorn

DECIDENT de solliciter l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local – programmation 2019 – pour participer financièrement à l'opération.

AUTORISENT Monsieur le Maire à signer tout document et entreprendre toute démarche se rapportant à ces travaux.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 29 avril 2019.

***François PALUT, Maire de PLOUVORN***

---

*Certifié exécutoire par transmission électronique  
A la Préfecture de Quimper le mardi 30 avril 2019  
Affiché en Mairie le mardi 30 avril 2019  
Le Directeur Général des Services, Emmanuel LE BIHAN*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>Date de convocation :</b>  Lundi 22 avril 2019	Le lundi vingt-neuf avril deux mil dix-neuf, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire
<b>Membres :</b>  <i>En exercice :</i> 22 <i>Présents :</i> 20 <i>Votants :</i> 21* <i>Pour :</i> 21* <i>Abstention :</i> 0 <small>*Pouvoir de N. Crenn à M.C. Pichon</small>	<i>Etaient présents :</i> PALUT François, PICHON Marie-Christine, BOULAIRE Véronique, COMBOT Estelle, JUDEAU Mariannick, LE GOFF Isabelle, NENEZ Marie-France, PAGE Hélène, STEPHAN Brigitte, LE NAN Jean-Paul, CADIOU Martial, MIOSSEC Gilbert, ALLAIN Michel, BODERIOU Grégory, BRAS Philippe, FLOCH André, LERROL Nicolas, LE SCANF David, PHILIP Stéphane, THEPAUT Jean-Michel.
<b>Délibération N° :</b>  2019 04 05	<i>Absents excusés :</i> Nadia CRENN, Anne-Hélène MARC  <i>Secrétaire de séance :</i> David LE SCANF

**Objet :** **Aliénation d'un délaissé communal à « Kerziolou » sur la commune**

*Monsieur Martial Cadiou, Adjoint au Maire rapporteur de la Commission « Environnement et Espace Rural » réunie le mercredi 24 avril 2019*

EXPOSE la nécessité de céder une portion de territoire communal sur le secteur de Kerziolou à Monsieur et Madame Yves et Anne-Louise Le Gall domiciliés sur Plouvorn au lieu-dit « Kerziolou ».

Il s'agit de céder une emprise publique de l'ordre de 100 m<sup>2</sup>, en bordure de la parcelle cadastrée section B N° 1596

*Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité*

ACCEPTENT la cession telle que présentée au prix d'1 €/m<sup>2</sup>.

.../...

.../...

PRECISENT que les frais de géomètre, notaire et autres seront à la charge exclusive des demandeurs, M. et Mme Yves et Anne-Louise Le Gall.

AUTORISENT Monsieur le Maire à signer tout document et entreprendre toute démarche se rapportant à ces travaux.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 29 avril 2019.

***François PALUT, Maire de PLOUVORN***

---

*Certifié exécutoire par transmission électronique  
A la Préfecture de Quimper le mardi 30 avril 2019  
Affiché en Mairie le mardi 30 avril 2019  
Le Directeur Général des Services, Emmanuel LE BIHAN*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>Date de convocation :</b>  Lundi 22 avril 2019	Le lundi vingt-neuf avril deux mil dix-neuf, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire
<b>Membres :</b>  <i>En exercice :</i> 22 <i>Présents :</i> 20 <i>Votants :</i> 21* <i>Pour :</i> 21* <i>Abstention :</i> 0 <small>*Pouvoir de N. Crenn à M.C. Pichon</small>	<i>Etaient présents :</i> PALUT François, PICHON Marie-Christine, BOULAIRE Véronique, COMBOT Estelle, JUDEAU Mariannick, LE GOFF Isabelle, NENEZ Marie-France, PAGE Hélène, STEPHAN Brigitte, LE NAN Jean-Paul, CADIOU Martial, MIOSSEC Gilbert, ALLAIN Michel, BODERIOU Grégory, BRAS Philippe, FLOCH André, LERROL Nicolas, LE SCANF David, PHILIP Stéphane, THEPAUT Jean-Michel.
<b>Délibération N° :</b>  2019 04 06	<i>Absentes excusées :</i> Nadia CRENN Anne-Hélène MARC  <i>Secrétaire de séance :</i> David LE SCANF

**Objet : Subventions communales, décisions d'attribution pour l'année 2019.**

*Après avoir écouté les rapporteurs des réunions de commissions réunis pour proposer l'attribution des subventions*

*Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,*

DECIDENT le versement des subventions suivantes à l'article de fonctionnement N° 6574 « *Subvention de fonctionnement – organismes privés* » du budget communal.

Club des Aînés	365
----------------	-----

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 29 avril 2019.

**François PALUT, Maire de PLOUVORN**